



**BUREAU DE COMMUNAUTÉ
SÉANCE DU 6 OCTOBRE 2020 À 18H00,**

Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI	
AIX-LES-BAINS	Michel FRUGIER	
AIX-LES-BAINS	Thibaut GUIGUE	
AIX-LES-BAINS	Marie-Pierre MONTORO-SADOUX	
LA BIOLLE	Julie NOVELLI	Arrivée à la délibération n°5
BOURDEAU	Jean-Marc DRIVET	
LE BOURGET DU LAC	Nicolas MERCAT	
LE BOURGET DU LAC	Edouard SIMONIAN	
BRISON-SAINT-INNOCENT	Jean-Claude CROZE	
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	Bruno MORIN	
CHANAZ	Yves HUSSON	
CHINDRIEUX	Marie-Claire BARBIER	
CONJUX	Claude SAVIGNAC	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Danièle BEAUX-SPEYSER	
DRUMETTAZ-CLARAFOND	Nicolas JACQUIER	
ENTRELACS	Jean-François BRAISSAND	
GRESY-SUR-AIX	Florian MAITRE	
MERY	Nathalie FONTAINE	
LE MONTCEL	Antoine HUYNH	
MOTZ	Daniel CLERC	
MOUXY	Laurent FILIPPI	
PUGNY-CHATENOD	Bruno CROUZEVALLE	
RUFFIEUX	Olivier ROGNARD	
SAINT OFFENGE	Bernard GELLOZ	
SAINT OURS	Louis ALLARD	
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	Brigitte TOUGNE-PICAZO	
TRESSERVE	Jean-Claude LOISEAU	
TREVIGNIN	Gérard GONTHIER	
VIVIERS-DU-LAC	Robert AGUETTAZ	
VOGLANS	Yves MERCIER	

Absents excusés :

ONTEX	Jacques CURTILLET
SAINT PIERRE DE CURTILLE	Gérard DILLENSCHNEIDER
VIONS	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND	Directeur général des services
Laurent LAVAISSIERE	Directeur général adjoint des services
Christophe PIRAT	Directeur des services à la population
Christophe TOUZEAU	Directeur du pôle Eau
Véronique MERMOUD	Directrice du pôle Aménagement
Christophe LUPO	Responsable du service Patrimoine et Travaux
Matilde HABOUZIT	Responsable du pilotage de la performance
Eline QUAY-THEVENON	Assistante du service juridique et assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 29 septembre 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 30 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 29 présents, et 29 votants (présents et représentés).



DÉLIBÉRATION

N° : 13 Année : 2020

Exécutoire le : 13 OCT. 2020

Affichée le : 13 OCT. 2020

Visée le : 12 OCT. 2020

MARCHES PUBLICS

Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains – Lot 19 : VRD / Abords – Avenant 04

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac a engagé le projet de la construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains, le gymnase dénommé « G4 ».

S'agissant des travaux, la Commission des procédures adaptées s'est réunie le 17 décembre 2018 pour l'attribution des lots 1 à 20 relatifs aux différents travaux pour un montant total de 4 675 774,19 € TTC. Le PPI de l'opération est de 5 836 695,60 €.

La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architecte PATEY ARCHITECTES. La consultation pour les travaux a été menée selon une procédure adaptée.

La consultation a fait l'objet d'un allotissement.

Conformément à la délibération en date du 10 janvier 2019, un marché de travaux pour la construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains (73), notifié le 15 janvier 2019, a été confié au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET pour l'exécution des travaux du lot 19 (VRD - Abords). Le montant du marché est de 338 601,80 € HT.

Objet des avenants précédents :

Avenant n°01 : Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires. Des travaux vont être réalisés par le lycée professionnel voisin. Un recalage de la limite entre les deux opérations a dû être effectué pour l'occasion, qui a obligé le maître d'ouvrage à intégrer au sein des prestations des entreprises de l'opération toutes les dispositions techniques pour faciliter la réalisation du projet voisin. Notamment pour le présent lot, le mur de soutènement en gabion initialement prévu en pied de talus doit être remplacé par un mur de soutènement en « L » préfabriqués en béton en tête de talus au droit de la nouvelle limite séparative. L'ensemble de ces prestations représente un coût supplémentaire de **14 390,00 € HT** (17 268,00 € TTC).

Avenant n°02 : A la demande du maître d'ouvrage, il a été demandé au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET de transmettre un devis pour la modification de référence de l'éclairage extérieur. Des candélabres YOA Midi de chez COMATELEC ont été demandés en remplacement des candélabres CITYSOUL prévus initialement au marché. Cette demande de modification permet d'assurer l'entretien de ces candélabres directement par la ville d'Aix-les-Bains. Un devis n°LF200204 pour la modification de l'éclairage extérieur a été établi le 08/10/2019 par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET pour un **montant de plus-value de 1 920,00 HT**.

Avenant n°03 : Suite au recalage de la limite entre l'opération et le LEP, modifiant le mur de soutènement en gabion en pied de talus par un mur de soutènement en L en béton, la gestion des eaux du cheminement piéton a dû être retravaillée. Pour cela, il a été demandé au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET de chiffrer la fourniture et pose de grilles y compris raccordement pour gérer l'évacuation de pluie.

Un devis n°FL200204 pour la modification de gestion de l'eau de pluie sur le cheminement piéton a été établi par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET et rectifié par Patey Architectes le 05/03/2020 pour un **montant de plus-value de 2 680,00 HT**.

Objet de l'avenant :

Le Maître d'Ouvrage a demandé au groupement d'entreprises du Lot 19 la réalisation des travaux suivants :

-raccordement du réseau ERDF contre la chaufferie existante.

- déplacement du bac à sable dans une zone où les travaux ont déjà commencé, pour permettre l'accès de nacelles au gymnase.
- remplacement de la clôture d'une hauteur de 1,50 m en grillage simple torsion par une clôture en panneaux rigides d'une hauteur de 1 m et 2 m en rehausse du mur de soutènement en limite ouest, comprenant l'essai pour validation de la fonction garde-corps.
- mise en place de potelets amovibles et de blocs de rochers en bordure du cheminement piétons.
- reprise des espaces verts et dépose de l'ancien portail d'accès à la parcelle du Lycée La Savoisienne. Il a été demandé au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET de chiffrer les différents éléments cités ci-dessus.

Suite à des manques aux marchés des entreprises ou des propositions d'amélioration par le maître d'œuvre, les travaux suivants ont été demandés :

- complément de graviers ajouté en pied de façades pour améliorer la finition et le drainage des eaux de pluie.
- enrochement en pied de talus angle sud-ouest de l'opération, coffret de branchement de l'éclairage public, gestion des eaux pluviales au droit de l'entrée VIP.

Par ailleurs, diverses modifications des réseaux et des ouvrages complémentaires ont été nécessaires pour faire face aux aléas du chantier (regards, passages de réseaux, coffret électrique, clôture provisoire) liés aux besoins de l'ouvrage et aux contraintes des avoisinants existants.

Un devis n°LF200605 pour les clôtures rigides et de clôtures HERAS, le raccordement de caniveau, la pose de potelets amovibles et de rochers, la reprise de nivellement d'un espace vert et la réalisation d'un enrochement, a été établi par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET et rectifié par Patey Architectes le 24/08/2020 pour un montant de **plus-value de 19 887,00 € HT**.

Un devis n°FL200605 pour l'essai de validation de la fonction garde-corps a été établi par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET et rectifié par Patey Architectes le 02/09/2020 pour un montant de **plus-value de 1 500,00 € HT**.

A la demande du Maître d'Ouvrage, des prestations ont été retirées du marché telles que le raccordement Basse Tension pour la réfection de l'enrobé sur 20 m2 et ainsi que le poste Génie Civil Basse Tension sur TGBT existant pour un montant de **moins-value de 4 790,00 € HT** (5 748,00 € TTC).

L'ensemble de ces prestations représente une **plus-value de 26 457,00 € HT** (31 748,40 € TTC).

Le marché passé par Grand Lac avec l'entreprise BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET, d'un montant initial de **338 601,80 € HT** (406 322,16 € TTC) est donc porté à : **384 048,80 € HT** (460 858,56 € TTC) par le présent avenant, soit une hausse de 13,42 % du montant initial du marché (tous avenants cumulés).

La commission des Procédures Adaptées qui s'est réunie le 22 septembre 2020 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Les crédits seront inscrits au budget et imputés sur la section d'investissement sous l'opération 127-04AP – Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains (73).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant et tous les actes nécessaires à son exécution.

Aix-les-Bains, le 6 octobre 2020

Le Président,
Renaud BERETTI

- Délégués en exercice : 33
- Présents : 30
- Votants : 30
- Pour : 30
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0





Marché n°2018-40
relatif à la Construction d'un équipement sportif
spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains
(73)

LOT N°19
VRD / Abords

AVENANT N°4

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Renaud BERETTI, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

Le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER - SERPOLLET, domicilié 111 Rue de la Prairie, 73420 VOGLANS,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains (73), Grand Lac a confié au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET, domicilié 111 Rue de la Prairie, 73420 VOGLANS la réalisation des travaux dans le cadre du lot 19 – VRD / Abords pour un montant de 338 601,80 € HT (406 322,16 € TTC).

ARTICLE 2 – OBJET DES AVENANTS PRECEDENT

Avenant n°01 : Lors de la réalisation de ce marché, des prestations complémentaires ont été jugées nécessaires. Des travaux vont être réalisés par le lycée professionnel voisin. Un recalage de la limite entre les deux opérations a dû être effectué pour l'occasion, qui a obligé le maître d'ouvrage à intégrer au sein des prestations des entreprises de l'opération toutes les dispositions techniques pour faciliter la réalisation du projet voisin. Notamment pour le présent lot, le mur de soutènement en gabion initialement prévu en pied de talus doit être remplacé par un mur de soutènement en « L » préfabriqués en béton en tête de talus au droit de la nouvelle limite séparative.

L'ensemble de ces prestations représente un coût supplémentaire de **14 390,00 € HT** (17 268,00 € TTC).

Avenant n°02 : A la demande du maître d'ouvrage, il a été demandé au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET de transmettre un devis pour la modification de référence de l'éclairage extérieur. Des candélabres YOA Midi de chez COMATELEC ont été demandés en remplacement des candélabres CITYSOUL prévus initialement au marché. Cette demande de modification permet d'assurer l'entretien de ces candélabres directement par la ville d'Aix-les-Bains. Un devis n°LF200204 pour la modification de l'éclairage extérieur a été établie le 08/10/2019 par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET pour un **montant de plus-value de 1 920,00 € HT**.

Avenant n°03 :

Suite au recalage de la limite entre l'opération et le LEP, modifiant le mur de soutènement en gabion en pied de talus par un mur de soutènement en L en béton, la gestion des eaux du cheminement piéton a dû être retravaillée. Pour cela, il a été demandé au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET de chiffrer la fourniture et pose de grilles y compris raccordement pour gérer l'évacuation de l'eau de pluie.

Un devis n°LF200204 pour la modification de gestion de l'eau de pluie sur le cheminement piéton a été établie par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET et rectifié par Pateyarchitectes le 05/03/2020 pour un **montant de plus-value de 2 680,00 € HT**.

ARTICLE 3 – OBJET DE L'AVENANT

Le Maître d'Ouvrage a demandé au groupement d'entreprises du Lot 19 la réalisation des travaux suivants :

- raccordement du réseau ERDF contre la chaufferie existante
 - déplacement du bac à sable dans une zone où les travaux ont déjà commencé, pour permettre l'accès de nacelles au gymnase.
 - remplacement de la clôture d'une hauteur de 1,50 m en grillage simple torsion par une clôture en panneaux rigides d'une hauteur de 1 m et 2 m en réhausse du mur de soutènement en limite ouest, comprenant l'essai pour validation de la fonction garde-corps.
 - mise en place de potelets amovibles et de blocs de rochers en bordure du cheminement piétons
 - reprise des espaces verts et dépose de l'ancien portail d'accès à la parcelle du Lycée La Savoisienne
- Il a été demandé au groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET de chiffrer les différents éléments cités ci-dessus.

Suite à des manques aux marchés des entreprises ou des propositions d'amélioration par le maître d'œuvre les travaux suivants ont été demandés:

- complément de graviers ajouté en pied de façades pour améliorer la finition et le drainage des eaux de pluie
- enrochement en pied de talus angle sud-ouest de l'opération, coffret de branchement de l'éclairage public, gestion des eaux pluviales au droit de l'entrée VIP.

Par ailleurs, diverses modifications des réseaux et des ouvrages complémentaires ont été nécessaires

pour faire face aux aléas du chantier (regards, passages de réseaux, coffret elec, clôture provisoire) liés aux besoins de l'ouvrage et aux contraintes des avoisinants existants.

Un devis n°LF200605 pour les clôtures rigides et de clôtures HERAS, le raccordement de caniveau, la pose de potelets amovibles et de rochers, la reprise de nivellement d'un espace vert et la réalisation d'un enrochement, a été établi par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET et rectifié par Pateyarchitectes le 24/08/2020 pour un **montant de plus-value de 19 887,00 € HT.**

Un devis n°LF200605 pour la bande gravillonnée, les raccordements EDF, la fourniture et pose de coffret, la modification de drains et la modification du bac à sable a été établi par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET et rectifié par Pateyarchitectes le 09/07/2020 pour un **montant de plus-value de 9 860,00 € HT.**

Un devis n° LF200605 pour l'essai de validation de la fonction garde-corps a été établi par le groupement d'entreprises BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET et rectifié par Pateyarchitectes le 02/09/2020 pour un **montant de plus-value de 1 500,00 € HT.**

A la demande du Maître d'Ouvrage, des prestations ont été retirées du marché telles que le raccordement Basse Tension pour la réfection de l'enrobé sur 20m² et ainsi que le poste Génie Civil Basse Tension sur TGBT existant pour un **montant de moins-value de 4 790,00 € HT (5 748 € TTC)**

L'ensemble de ces prestations représente une **plus-value de 26 457,00 € HT (31 748,40 € TTC).**

ARTICLE 4 – IMPACT FINANCIER

Montant initial du marché	338 601,80 € HT	406 322,16 € TTC	
Avenant n°01	14 390,00 € HT	17 268,00 € TTC	+ 4,25 %
Avenant n°02	1 920,00 € HT	2 304,00 € TTC	+ 0,57 %
Avenant n°03	2 680,00 € HT	3 216,00 € TTC	+ 0,79 %
Avenant n°04	26 457,00 € HT	31 748,40 € TTC	+ 7,81 %
Nouveau montant du marché	384 041,10 € HT	460 850,72 € TTC	+ 13,42 %

Le cumul de l'ensemble des avenants représente donc une hausse de 13,42 % du montant initial du marché.

ARTICLE 5 – RESPECT DU MARCHÉ INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____

À _____, le _____

**Pour groupement d'entreprises
BLONDET TP – PL FAVIER – SERPOLLET,**

Pour Grand Lac

M./Mme
Directeur de la société BLONDET TP

Yves MERCIER
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

affaire n° 658
 GYMNASSE 04 MARLIOZ à Aix-les-Bains (73)
 GRAND LAC Agglomération
 date : 02/09/2020
 phase DET

Lot 19 - VRD - Abords BLONDET TP
 Marché Initial HT 338 801,80
 Marché HT avec travaux modificatifs précédents 357 891,80

**fiche travaux modificatifs
 n°15a**

Objet (descriptif des travaux) :

Modification diverses des abords :
 1. travaux faisant suite à des modifications à la demande du maître d'ouvrage :
 - raccordement réseau ERDF contre chaufferie existante
 - déplacement du bac à sable dans une zone où les travaux ont déjà commencé, pour accès nacelle au gymnase.
 - remplacement de la clôture Ht 1,50 m en grillage simple torsion par clôture panneaux rigides Ht 1 m et 2 m en réhausse du mur de soutènement en limite ouest compris essai pour validation de la fonction garde-corps.
 - mise en place de potelets amovibles et de blocs de rochers sur cheminement piétons
 - reprise espace vert et dépose ancien portail accès parcelle Lycée La Savoisiennne
 2. travaux faisant suite à des manques aux marchés des entreprises ou des propositions d'amélioration par le maître d'ouvrage :
 - complément de graviers ajouté en pied de façades pour améliorer la finition et le drainage des eaux de pluie
 - enrochement en pied de talus angle sud-ouest due l'opération, coffret de branchement éclairage public, gestion des EP au droit de l'entrée VIP.
 3. par ailleurs, diverses modifications des réseaux et ouvrages complémentaires ont été nécessaires pour faire face aux aléas du chantier (regards, passages de réseaux, coffret elec, clôture provisoire) liés aux besoins de l'ouvrage et aux contraintes des avoisinants existants.

Avis du maître d'ouvrage et justifications :

suivant devis d-joints établis par : spie batignolles du 08/07/2020
 spie batignolles du 24/08/2020
 spie batignolles du 02/09/2020
 Contrôle des quantités et des prix : TECTA / PATEYARCHITECTES
 Incidence sur les délais : 1 semaine

Date limite d'acceptation de la présente fiche de travaux modificatifs : 09/09/2020
 A Chambéry, le 02/09/2020
 Le mandataire de la maîtrise d'ouvrage

(Signature)
 Pateyarchitectes
 87 rue saint-jean
 73000 CHAMBERY
 tél : 04 79 83 47 47

Description des prestations modifiées	Montant HT	Variation en % des modifications / marché initial
1. graviers en pied de façades - PN6	4 180,00	1,23%
2. adaptations pour raccordement EDF vers TGBT chaufferie existante - PN8	1 150,00	0,34%
3. moins-value au poste Génie Civil raccordement Basse Tension pour refexion entrobé (art 102B) sur 20m2 seulement (soit -40 m2 x 28 €)	-1 120,00	-0,33%
3. moins-value suppression poste Génie Civil Basse Tension sur TGBT existant	-3 670,00	-1,08%
4. fourniture et pose de coffret S22 éclairage public - PN9	480,00	0,14%
5. remplacement grilles des drains par regards borgnes - PN 10	525,00	0,16%
6. modification emplacement bac à sable - PN13	3 525,00	1,04%
7. plus-value remplacement clôture simple torsion par panneaux rigides - PN4	10 850,00	3,15%
8. clôture provisoire le long du cheminement ouest pour rentrée sept 2020 - PN15	2 040,00	0,60%
9. raccordement caniveau accodrain sur grille EP entrée VIP - PN15	2 375,00	0,70%
10. potelets amovibles sur cheminement piétons accès ch des nuelles - PN17	572,00	0,17%
11. blocs de rochers sur cheminement piétons accès ch des nuelles - PN18	1 250,00	0,37%
12. reprise nivellement angle nord-ouest contre terrain La Savoisiennne - PN19	900,00	0,27%
13. enrochement pied de talus angle sud-ouest - PN20	2 100,00	0,62%
14. essais dynamiques sur la clôture - PN4	1 800,00	0,44%
Total HT	29 457,00	7,81%

Accord de l'entreprise :

A. Blondet le 03/09/2020
 Cachet / signature
 Blondet
 848 route de la 1000
 121 Rue des Bâtes
 73000 Chambéry
 Tél. 04 79 34 34 22
 Fax 04 79 34 34 22

Décision du Maître d'ouvrage

Travaux acceptés vaut pour Ordre de Service études et travaux
 Travaux refusés
 En attente, avis suspendu

Observations :

Pour le Maître d'ouvrage

(Signature)
 le 07/09/2020



pateyarchitectes

spie batignolles

blondet

DEVIS DE TRAVAUX

Maître d'ouvrage
 CA GRAND LAC COMMUNAUTE
 AGGLOMERATION
 1600 BOULEVARD LEFIC
 73100 AIX LES BAINS

Sous couvert de :
 PATEY ARCHITECTES
 69 Rue Pastour
 73000 CHAMBERY

Chantier	<i>Gymnase MARLIOZ</i>	N° devis	LF200605
----------	------------------------	----------	----------

Definition des Travaux : travaux modifiés

N° Prix	Désignation	U	Quantité	Prix U. H.T.	Total H.T. €
PN6	Réalisation de bande grillonnée en pied de façade	ML	220,00	49,00	4 180,00
PN7	Regard de usage Arrière/Aval pour entretien à faire en forme pris 3235	U	3,00	300,00	voir quantité
PN8	Réalisation de raccordement EDF vers chaudière existante comprenant : tranchée, démolition de béton et réfection, percements de chambres	FT	1,00	1150,00	1 150,00
PN9	Fourniture et pose de coffret S22 non équipé pour éclairage SUD	U	1,00	480,00	480,00
PN10	Modification grille des drains de plateforme en regard baigne	U	3,00	175,00	525,00
PN11	Déplacement des WC chantier	FT	1,00	950,00	ppm
PN12	Regard collimateur traversant (AEP, GDF) parking SUD	U	3,00	326,00	1 550,00
PN13	Modification bac à sable 75m2 (travaux en zone achevée)	FT	1,00	3525,00	3 525,00
PN14	Délimitation bac à sable en bordure bois	Mb	34,00	37,00	1 258,00
PN15	Modification projet ELI, plus value travaux fonte fonte	FF	4,00	3200,00	3 200,00

observations TECTA	observations PATEYARCHITECTES
Voir PATEY mais prix marché à 15 euros/m²	le prix unitaire de 15 € / m² n'est pas applicable puisqu'il correspond à une épaisseur de 10 cm alors qu'une épaisseur de 30 cm est mise en oeuvre. Le montant forfaitaire est validé
Prestation prévue au marché mais modifiée sur plan EXE. Balance à "0"	travaux exécutés conformes au marché : non retenu
Ok mais suppression du chapitre M pour 5260 euros et de l'option Raccordement sur TGBT pour 3670 euros;	Il s'agit d'une plus-value pour adaptation aux existants (réseau gaz, ...) les travaux de l'option retenue pour raccordement au TGBT ont bien été réalisés, mais la prestation de base (chapitre M) doit être supprimée (- 5260 € HT)
Voir PATEY	ok : travaux supplémentaires retenus
Ok	ok : travaux supplémentaires retenus
A Supprimer selon discussion, Merci de confirmer raccordement avec SERPOLLET	travaux à facturer à l'entreprise gestionnaire du compte-pro rata travaux supplémentaires non retenus
Voir PATEY	ok : travaux supplémentaires retenus
Voir PATEY mais prévu en bordure P3 chez EIFFAGE à 24,90 euros/ml	travaux supplémentaires non retenus
Faire une plus value pour le CR16 en lieu et place du CR8 en ml. Selon demande GRAND LAC	passage du réseau en PVC CR16 au lieu de CR8 (fonte non retenu) sans incidence financière (montant des regards E5 et E6 conservés en compensation)

Conducteur de Travaux: Laurent FONTAINE	MONTANT TOTAL H.T.	15 908,00 €
Conditions de Règlement	TOTAL TVA 20 %	3 181,60 €
	MONTANT TOTAL TTC	19 089,60 €
	ACOMPTE	
	SOLDE A PAYER	19 089,60 €

9 460,00 €
 1 972,00 €
 11 832,00 €

pateyarchitectes
 69 Rue Pastour
 73000 Chambéry
 Tél : 04 79 54 26 79

BLONDET IP Zao 111 Rue de la Prairie 73420 VOGLANS Tel: 04 79 34 36 26 Fax: 04 79 54 26 79
 Siret: 310 738 737 00041 Email: contact@blondetip.fr TVA Intracommunautaire : FR1503000000

spie batignolles
 blondet
 111 Rue de la Prairie
 240 73000 VOGLANS
 04 79 34 36 26
 04 79 54 26 79
 / blondet / 110000

spie batignolles

blondet

24/08/2020

annoté 6 24/08

pateyarchitectes

69 rue pasteur
73000 CHAMBERY
tél : 04 79 85 47 83

Maître d'ouvrage :

Nom :
Raison sociale : GRAND LAC
Adresse : 1500 Boulevard Lepic,
Code postal : 73100 Aix-les-Bains

Maître d'oeuvre :

Nom :
Raison sociale : PATEY Architectes
Adresse : 69 Rue Pasteur,
Code postal : 73000 Chambéry

N° DEVIS : 123456

N° CHANTIER : LF200605

Définition des Travaux : Modifications de projet

N° Prix	Désignation	U	Quantité	Prix U. H.T.	Total H.T. €	
PN9	Fourniture et pose de coffret S22 non équipé pour éclairage SUD	U	4	480,00	480,00	A
PN10	Modification grille des drains de plateforme en regard borgne	U	3	175,00	525,00	A
PN11	Déplacement des WC chantier	FT	4	950,00	950,00	B
PN13	Modification bac à sable 75m2 (travaux en zone achevée)	FT	4	3525,00	3525,00	A
PN14	Nettoyage de Chantier suivant réunion de reprise plateforme	U	4	1500,00	1500,00	B
PN4	Plus value pour fourniture et pose de cloture rigides, scellement en pleine terre et dans l'enrobé ;comprenant : 55ml de CLOPLUS H103, et 26ml de CLOPLUS H205 poteaux tous les 125cm.	FT	1	10650,00	10650,00	OK
PN15	Fourniture et pose de cloture HERAS H120cm sur plot avec jambes de force, yc replis fin de chantier	ML	120	17,00	2040,00	OK
PN15	Raccordement (11ml) de caniveau Accodrain 3ml B125 sur grille existante pour accès VIP (hors dépose de bordure)	FT	1	2375,00	2375,00	OK
PN16	Modification nivellement suivant plan du 31/07/2020 (réglage+grille angle centre est du bâtiment)	FT	4	775,00	775,00	C
PN17	Fourniture et pose de potelets amovibles clefs triangle	U	2	286,00	572,00	OK
PN18	Fourniture et pose de rochers 300kg minimum pour empêcher l'accès	U	10	125,00	1250,00	OK
PN19	Reprise de nivellement espace vert Nord Ouest, y compris sciage des joints de bordure et tranchée drainante	FT	1	900,00	900,00	OK
PN20	Réalisation d'un enrochement angle Sud Est longueur 10ml, hauteur utile 50cm pour pose de la cloture	FT	1	2100,00	2100,00	OK

observations maîtrise d'oeuvre

MONTANT TOTAL H.T.	19 887,00
TOTAL TVA 20%	3 977,40
MONTANT TOTAL TTC	23 864,40

Conducteur de Travaux :

M Laurent FONTAINE

Condition de r

détails observations maîtrise d'oeuvre :

A : travaux déjà chiffrés sur le devis LF200605 version 1 transmise le 09/07/20, également objet de la FTM 15.

B : travaux à la charge du compte-prorata, vous retourner vers l'entreprise gestionnaire.

C : travaux de reprise effectués suite refus de réception de support par l'entreprise EIFFAGE = à la charge de BLONDET

BLONDET TP | ZAC 111 Rue de la Prairie 73420 VOGLANS | Tel: 04.79.34.36.26 Fax: 04.79.34.26.79

Siret : 310 738 737 00041 | Email: contact.blondet@spiebatignolles.fr | TVA Intracommunautaire : FR51 310 738 737

spie batignolles

blondet

02/09/2020

N° DEVIS : 123456
N° CHANTIER : LF200605

Maître d'ouvrage :

Nom :
Raison sociale : GRAND LAC
Adresse : 1500 Boulevard Lepic,
Code postal : 73100 Aix-les-Bains

Maître d'oeuvre :

Nom :
Raison sociale : PATEY Architectes
Adresse : 69 Rue Pasteur,
Code postal : 73000 Chambéry

Définition des Travaux : Modifications de projet cloture

N° Prix	Désignation	U	Quantité	Prix U. H.T.	Total H.T. €
PN4	Plus value pour fourniture et pose de cloture rigides, scellement en pleine terre et dans l'enrobé :comprenant : 55ml de CLOPLUS H103, et 26ml de CLOPLUS H205 poteaux tous les 125cm	FT	1	10650,00	10650,00
PN4b	Réalisation d'essais dynamiques sur clôture suivant demande du controleur technique	FT	1	1500,00	1500,00
					0,00

→ Déjà pris en compte le 24/08

MONTANT TOTAL H.T.	12150,00	15000,00
TOTAL TVA 20%	2430,00	3000,00
MONTANT TOTAL TTC	14580,00	18000,00
ACOMPTE de 30% à commande		4374,00
SOLDE FINAL A PAYER		10206,00

Conducteur de Travaux :
M Laurent FONTAINE

Condition de règlement : (cocher)
 Chèque à réception de facture
 Traite à 45 jours fin de mois
 Virement
 Autres :

BLONDET TP | ZAC 111 Rue de la Prairie 73420 VOGLANS | Tel: 04.79.34.36.26 Fax: 04.79.54.26.79
Siret : 310 738 737 00041 | Email: contact.blondet@spiebatignolles.fr | TVA Intracommunautaire : FR51 310 738 737

*annote le
02/09/2020*

Pateyarchitectes
Ganeau
69 rue pasteur
73000 CHAMBERY
tel : 04 79 85 47 83

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains - Lot 19 : VRD / Abords - Avenant 04

Date de transmission de l'acte : 12/10/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 12/10/2020

Numéro de l'acte : d3422 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20201006-d3422-DE

Date de décision : 06/10/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires